

DUREE / DATES / LIEU 3 possibilités : Module 1 : 28 h Module 2 : 42 h Module 1 et 2 : 70 h 70 h réparties sur 10 jours, sur une amplitude de 6 à 8 mois : - 1^{er} module (théorique) : 2 x 2 jours à 1 mois d'intervalle - 2^{ème} module (projet) : 6 jours à raison d'une journée par mois. + Dates (À définir) + Lieu de la formation : Sur site	PUBLIC VISÉ : Toute personne/professionnel(le) sensibilisée ou pratiquant dans le champ médico-social (travailleurs sociaux, SMS...) : salariés, bénévoles. PRÉREQUIS Il est souhaitable que les stagiaires soient dans une démarche volontaire. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES La formation alterne entre les concepts fondamentaux en travail social avec des groupes (apports théoriques) et l'aide à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des projets de groupes, dans une démarche participative (échanges d'expériences, etc.). La formation propose aux stagiaires d'acquérir des points de repères communs sur la posture professionnelle face à un groupe. Le choix d'un groupe de 10 à 12 permet de meilleures interactions.
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP L'association s'engage à prendre en compte toute situation de handicap qui lui sera signalée (Cf. règlement intérieur sur le site de l'ANTSG).	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES MODULE 1 : 4 jours (2 fois x 2 jours) 1. Acquérir les connaissances théoriques et méthodologiques liées à l'intervention sociale collective 2. Situer la spécificité du travail avec des groupes dans les différentes approches collectives 3. Identifier les spécificités du TSG en réponse aux problématiques sociales actuelles 4. Expliquer les enjeux du TSG dans ses différentes composantes (institutions, partenaires, professionnels, publics) 5. Différencier les différentes étapes de la constitution du groupe
MODALITÉS Formation en présentiel. Distanciel en cas de force majeure (circonstance exceptionnelle à caractère imprévisible, qui ne peut être surmonté (irrésistible), et échappant au contrôle de la personne concernée (extérieur). Dans ce contexte, les modalités se définissent ensemble.	MODULE 2 : 6 jours (1 fois X 6 jours) 6. Développer des compétences professionnelles spécifiques en TSG 7. Préciser les rôles du professionnel pour intervenir avec un groupe 8. Décrire les bénéfices de la participation des personnes accueillies 9. Distinguer les statuts et rôles de chaque membre du groupe 10. Inventorier les freins et leviers des personnes à la participation dans un projet donné. 11. Exposer son projet de groupe 12. Évaluer la pertinence du diagnostic 13. Évaluer ses modalités de réalisation 14. Apprécier ses propres freins au changement de posture dans le travail de groupe 15. Concevoir sa première réunion du groupe 16. Adapter sa posture professionnelle
RECLAMATIONS Toute personne désireuse de formuler une réclamation est invitée à le faire sur le formulaire de contact sur notre site web ci-dessous, rubrique contact	CONTENU DE LA FORMATION (ajustable après l'analyse de la demande)
DOCUMENTATION Pendant la durée de la formation, remise de documents imprimés : bibliographie, résumé de cours.	MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS -A l'issue du premier module (J1 à J4) : QCM -A l'issue du module 2 (J5 à J10) : Fiche d'élaboration du projet de groupe
INTERVENANT Prénom NOM + compétences et qualifications) Spécialiste du TSG	MOYENS PRÉVUS Formateur, Supports de cours - Local adapté avec paperboard Dans le cas exceptionnel d'une formation à distance forcément synchrone, assistance technique : possibilité de joindre ½ h avant si persiste un souci de connexion (par mail antsg.contact@gmail.com)
MODALITÉS et DELAIS D'ACCÈS Modalités d'accès : L'inscription en formation est validée à réception du contrat signé.	TARIF Sur proposition personnalisée, basée sur les besoins et les objectifs exprimés, selon le(s) module(s) choisi(s).
DELAIS D'ACCÈS : Selon le calendrier prévu pour la formation.	

CONTACT : Pascale Lafosse - 06 35 20 69 76 – antsg.contact@gmail.com